

## **Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture**

..... (A compléter)

Excellence Messieurs les Représentants des organismes du système des Nations Unies en Guinée,

..... (A compléter)

Messieurs les Directeurs Nationaux,

Chers participants,

C'est un grand honneur pour moi, au nom Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, de prendre la parole ce matin pour procéder à l'ouverture des travaux du Colloque de restitution des résultats acquis après 3 ans d'exécution de 2 projets, le Fonds d'Aide et de Coopération phase II (FACII) et la Pêche Ecologique en Guinée (PEG) mis en œuvre au Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura (CNSHB).

Ce thème "Apport de la recherche halieutique au développement des pêches en Guinée", vous permettra d'apprécier et de porter une réflexion de fond sur les résultats de cette jeune recherche halieutique guinéenne dans un contexte où le rythme des changements écologiques et sociaux ont tendance à s'accélérer et où les volontés publiques se tournent vers le développement durable.

En effet, lorsque le projet FAC II s'appliquait sur le renforcement des capacités du Centre de recherche, le projet pêche écologique en Guinée (PEG) s'orientait vers l'établissement des modalités d'un développement durable des pêches guinéennes fondé sur l'usage avisé des écosystèmes marins. La synergie développée entre les deux projets tout au long de leurs mises en œuvre a abouti à des résultats intéressants.

Je suis heureux donc de constater que ce colloque s'adresse à des représentants de toutes les filières du secteur halieutique guinéen : à l'administration , aux opérateurs de pêche artisanale et industrielle, aux commerçants et mareyeurs, aux partenaires au développement du secteur et naturellement à la recherche halieutique. Cette forme de concertation entre chercheurs, décideurs politiques, professionnels de la pêche et société civile au niveau national devrait d'ailleurs être permanent. Le Projet PEG a, en particulier, fait un pas important dans ce sens. par la mise sur pied de son Comité de suivi et d'orientation.

L'opportunité de conduire de tels projet est, j'en suis sûr, alors évidente pour nous tous, car ces dernières années, la surexploitation de nos ressources, facteurs de croissance d'une Guinée encore économiquement faible, l'intensification de l'exportation des produits de mer, je dirais même le pilotage de nos pêcheries depuis les marchés extérieurs, ont considérablement fait évoluer le visage de la pêche dans notre pays. Il est dès lors primordial de s'interroger sur de nouvelles formes de gestion et d'aménagement des ressources halieutiques guinéennes adaptées à ce nouveau contexte.

Mais dans la mesure où les objectifs de gestion rationnelle du secteur de la pêche peuvent être multiples (maximiser les captures, les emplois, les revenus économiques, protéger l'écosystème marin et préserver les ressources...), il faut que les politiques puissent identifier et cibler des priorités de gestion et d'aménagement et définir les moyens susceptibles d'y parvenir. Dans cette prise de décision l'administration des ressources naturelles a besoin de scénarios.

Les recherches menées dans le cadre de ces projet ont aboutit à des options que vous aurez ensemble à apprécier à leur juste valeur, en ayant permanemment à l'esprit qu'à long terme, il s'agit de relever un défi majeur, celui de concilier la conservation de la biodiversité et le développement du secteur de production.

Aujourd'hui, malgré des conditions naturelles favorables (un plateau continental large, une pluviométrie exceptionnelle, un remarquable écosystème côtier de mangroves pour l'enrichissement du milieu marin), le secteur des pêches en Guinée ne contribue encore que faiblement à l'économie nationale (moins de 3% du PIB); il n'assure qu'un revenu modeste aux pêcheurs artisans et ne permet pas encore d'assurer l'autosuffisance alimentaire en produits halieutiques (environ de 13 kg per capita).

Vous allez donc vous s'interroger, trois jours durant, sur les enjeux présents et futurs du secteur des pêche guinéen. Que la démarche pour y parvenir veuille passer par un tel colloque qui regroupe tous les acteurs concernés par le développement durable et la protection de l'environnement marin est louable et nous vous encourageons à vous y concentrer sérieusement.

Que cette démarche soit voulue et rendue possible grâce à la Coopération française pour le FAC II et à l'Union Européenne pour le PEG ne nous étonne guère. En profitant de cette ultime occasion, je vous demande de vous adjoindre à moi pour les remercier au nom de notre Ministre, El Hadj Oumar KOUYATE, et de les encourager à nous accompagner dans nos efforts quotidiens de développement stable et durable pour garantir la paix nationale et sous-régionale.

Au-delà des partenaires aux développement, c'est avec un réel plaisir que je veux féliciter l'Institut français de Recherche en Développement (IRD), représentée ici par Mr Patrice CAYRE, Responsable du Département des Ressources Vivantes. Dans la courte histoire du CNSHB, longue de 17 ans seulement, qu'est-ce que cette institution de renommée internationale n'a pas mis en œuvre pour faire du CNSHB, un Centre de recherche qui nous convie aujourd'hui de lui-même à apprécier ses résultats? Qu'aurait-on présenté sans ces experts compétents, ces moyens matériels importants, cette formation pointue de nos cadres aux outils de la recherche, fournis par l'IRD. Nous avons apprécié cette collaboration scientifique. C'est le lieu de regretter qu'elle soit bientôt amenée, cette collaboration, à se retrouver au plus faible niveau.

C'est aussi le lieu d'exhorter les chercheurs guinéens, tous centres confondus, à démontrer qu'ils ont assimilés les avantages de la collaboration. Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture dont ils sont l'appui incontournable les soutiendra et les encourage à aller de l'avant pour une meilleure connaissance de nos ressources et de l'exploitation qui en est faite ainsi que de l'écosystème côtier et maritime guinéen, j'ai cité l'objectif principal de la mission du Centre.

Ces deux projets ont par ailleurs initié la collaboration au niveau national, à travers la participation des chercheurs du Centre de recherche Océanographique de Conakry Rogbané (CERESCOR) à leur mise en œuvre. Dès lors le défi national à relever est de raffermir continuellement cette collaboration.

Enfin, la présence parmi nous des participants de la CSRP pour favoriser un échange d'expériences nous réconforte. Qu'ils soient venus de Guinée Bissau, du Sénégal ou de la Sierra Leone, c'est une manifestation de la volonté de partage de nos atouts et aussi des contraintes qui pèsent d'une manière ou d'une autre sur notre sous-région, c'est une parfaite voie d'échange d'expériences. Nous les remercions vivement et fraternellement.

En souhaitant un grand succès aux présents travaux, je déclare ouvert le Colloque terminal des projets FACII et PEG sur le thème "Apport de la recherche halieutique au développement des pêches en Guinée",

Je vous remercie.